



9^e JOURNÉES DE RENCONTRES ARCHÉOMUSE – 30 et 31 janvier 2025
Musée d'Archéologie nationale - Domaine national de Saint-Germain-en-Laye
Des squelettes dans le placard ?
Les musées d'archéologie face aux restes humains

APPEL À COMMUNICATION

Qu'il s'agisse de corps entiers ou de membres orphelins, qu'ils soient préhistoriques, antiques, médiévaux ou modernes, les restes humains sont présents dans tous les musées d'archéologie ou presque. Un grand nombre d'entre nous a déjà été confronté à ces questions complexes ou le sera au cours de sa carrière. Comment intégrer ces biens dans nos pratiques muséales en composant avec les valeurs de « respect, dignité et décence » évoquées dans le Code civil ?

Le réseau ArchéoMuse vous propose de tenter d'y voir plus clair et de chercher ensemble, avec l'aide d'experts, des solutions concrètes pour aborder avec plus de sérénité ces vestiges hors normes. Les échanges se concentreront sur les vestiges issus d'opérations archéologiques réalisées sur le territoire français.

Questions juridiques et éthiques

« Le respect dû au corps humain ne cesse pas avec la mort. Les restes des personnes décédées, y compris les cendres de celles dont le corps a donné lieu à crémation, doivent être traités avec respect, dignité et décence. » Code Civil, article 16-1-1

Par nature, les restes humains font l'objet de dispositions juridiques et éthiques spécifiques. En témoigne encore récemment la promulgation de la loi du 26 décembre 2023 relative à la restitution de restes humains appartenant aux collections publiques.

Quelles sont les implications de ce statut juridique ? Comment composer avec les obligations légales du point de vue patrimonial, scientifique ou éthique ? Comment le musée peut-il devenir dépositaire de restes humains, comment doit-il enregistrer ces vestiges si particuliers, quelles actions sont possibles sur ces objets et quand l'acte de gestion quotidien doit-il laisser la place à une décision de l'État ?

Questions pratiques de gestion et de conservation

« La mort a un double aspect : elle est le non-être. Mais elle est aussi l'être, l'être atrocement matériel du cadavre. » Milan Kundera

Comment les musées d'archéologie assurent-ils la gestion matérielle des vestiges anthropobiologiques ? Comment inventorier, conserver, classer et documenter ces vestiges ? Quelles solutions existent pour concilier le respect dû aux défunts et les aspects pratiques de la gestion quotidienne d'un musée ? Comment organiser la prise en charge et la

préservation d'un fonds comportant de nombreux restes humains lorsqu'on ne dispose pas de compétences spécifiques en anthropologie ? Que doit-on avoir en tête lorsqu'on cherche à intervenir sur la matérialité de ces vestiges, à la fois pour assurer au mieux leur conservation, mais aussi pour s'assurer de ne pas en altérer leur intérêt scientifique ? Quelles interventions de conservation peuvent être menées sur ces vestiges et quelles en sont les limites ?

Questions de recherche

« Science sans conscience n'est que ruine de l'âme. » Rabelais

Quels protocoles peut-on mettre en place pour accueillir les chercheurs et assurer l'étude des vestiges anthropobiologiques ? Face aux nombreuses demandes d'analyse, en particulier génétiques, comment accompagner la recherche scientifique, dans le respect de la déontologie et de l'éthique ? Lorsque les analyses sont destructives, dans quels cas peuvent-elles être envisagées, quelles limites doit-on poser pour assurer la protection de cette source d'informations scientifiques limitée et non renouvelable ? Quelles informations peuvent être tirées de l'étude de vestiges arrivés anciennement dans les collections et comment s'assurer de préserver ces informations pour les générations futures ?

Questions de valorisation

« L'éternité c'est long, surtout vers la fin. » Woody Allen (ou quelqu'un d'autre...)

Présenter et tenir un discours sur les morts et sur la mort est un terrain délicat, qui nécessite une bonne appréhension des différentes sensibilités autour du sujet. Face aux restes humains, la plupart des visiteurs oscillent entre fascination, peur et répulsion. Comment dépasser ce sentiment et créer un lien (ou laisser une distance) entre le visiteur et le défunt, en évitant les écueils de la déshumanisation, du voyeurisme, de la religiosité ou du mysticisme ? Comment susciter des réflexions pertinentes sur l'évolution du regard porté sur les restes humains et encourager un débat éthique et dépassionné ? Comment nos contemporains peuvent-ils participer à définir la manière dont on présente les restes de ceux qui nous ont précédés sur un territoire donné ? Comment tracer la ligne entre ce qu'il est souhaitable de montrer ou ne pas montrer, comment valoriser le discours archéologique sans faire passer l'humain au second plan, sans réifier les restes des défunts ? Comment se préparer et préparer son équipe aux questions légitimes des visiteurs, dans toute leur diversité sociale et toute la palette des sensibilités ?

Nous vous appelons à contribuer à ces réflexions en nous présentant vos retours d'expérience, mais aussi, en partageant les problèmes qui restent pour vous des questions sans réponse. Vos propositions de communications pourront ainsi susciter la réflexion de manière ouverte, en mettant en perspective vos études de cas à la lumière de réflexions plus globales et d'exemples observés dans d'autres institutions.

Les propositions de communication abordant la thématique de manière technique, éthique et/ou réglementaire et privilégiant l'analyse, la synthèse et la mise en perspective sont attendues pour le 31 octobre 2024 au plus tard à l'adresse archeomuse@culture.gouv.fr

CALENDRIER

- 06 septembre 2024 : Appel à communication pour les 9^e journées (30-31 janvier 2024) : première circulaire
- 06 octobre 2024 : Appel à communication pour les 9^e journées (30-31 janvier 2024) : deuxième circulaire
- **31 octobre 2024 : clôture de l'appel à communication**
- Fin-novembre 2024 : diffusion du programme des 9^e journées
- **30 et 31 janvier 2025 : 9^e journées de rencontres au Musée d'Archéologie nationale**
- **Domaine national du château de Saint-Germain-en-Laye.**
Le thème abordé durant ces journées : *Des squelettes dans le placard ?*
Les musées d'archéologie face aux restes humains